



**BREVET  
DE MAÎTRISE**

# BREVET DE MAÎTRISE ARTISAN EN GÉNIE TECHNIQUE DU BÂTIMENT

## Modules de la gestion d'entreprise et pédagogie appliquée

Cours de septembre à mars à Luxembourg-ville  
vendredi 17h30 – 21h00 ou samedi 14h00 – 17h30 ou dimanche 8h00 – 11h30

<b>Module A</b> Droit	Droit du travail et social	20 heures
	Droit de l'entreprise	20 heures
<b>Module B</b> Techniques quantitatives de gestion	Mécanismes comptables et analyses financières	40 heures
	Calcul des salaires	20 heures
	Calcul du prix de revient	20 heures
<b>Module C</b> Techniques de management	Techniques de communication	40 heures
	Gestion du personnel	20 heures
	Organisation de l'entreprise	20 heures
<b>Module D</b> Création d'entreprise	Création d'entreprise	24 heures
<b>Module E</b> Pédagogie appliquée	Pédagogie appliquée	40 heures

## Modules de la théorie professionnelle et pratique professionnelle

Cours de septembre à juillet à Luxembourg-ville  
avec un temps personnel additionnel de 4 à 10hrs par semaine  
(cours de soir en semaine et après les vacances de Pâques – samedi toute la journée)

		Heures maximales de cours
<b>Module F</b>	Principes fondamentaux de la technique du bâtiment	100 heures
<b>Module G</b>	Management spécifique pour les entreprises de technique du bâtiment	60 heures
<b>Module H</b>	Utilisation rationnelle de l'énergie	80 heures
<b>Module M</b> Connaissances spécialisées	M1 Technique d'installations	200 heures
	M2 Technique d'exploitation électrique	
<b>Module I</b>	Examen pratique professionnelle (Pièce de maîtrise, entretien, épreuve pratique)	40 heures

### TARIFS

600 €/an pour la participation aux cours, quel que soit le nombre de modules suivis (modules A à M)

300 €/session d'examen, quel que soit le nombre de modules présentés

## CONTACT ET INFORMATION

2. Circuit de la Foire Internationale  
L-1347 Luxembourg-Kirchberg  
B.P. 1604 - L-1016 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 67 67 - 540  
E-mail: [brevet@cdm.lu](mailto:brevet@cdm.lu)

[www.brevet.cdm.lu/fr](http://www.brevet.cdm.lu/fr)





# BREVET DE MAÎTRISE ARTISAN EN GÉNIE TECHNIQUE DU BÂTIMENT

## Cours pratique professionnelle

### Formations préparatoires à l'examen pratique

Les candidats inscrits au Brevet de Maîtrise devront choisir le domaine d'activité spécifique (technique d'installations ou bien technique d'exploitation électrique) pour la partie pratique professionnelle.

Les candidats sont tenus de passer au moins une spécialité parmi cette liste ci-dessous.

<b>Module I</b>	Cours pratique professionnelle « Technique d'installations »	80 heures
<b>Module I</b>	Cours pratique professionnelle « Technique d'exploitation électrique »	80 heures

### Initiation à la formation « Brevet de Maîtrise »

#### Cours préparatoire en ligne « Fit4GTB »

Au début de la formation, les candidats reçoivent une initiation à l'apprentissage autodirigé et basé sur des projets. Le cours vise à fournir au candidat le soutien nécessaire avant le début de la formation.

<b>Module d'initiation</b>	Fit4GTB	max. 50 heures
----------------------------	---------	----------------

## CONTACT ET INFORMATION

2. Circuit de la Foire Internationale  
L-1347 Luxembourg-Kirchberg  
B.P. 1604 - L-1016 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 67 67 - 540  
E-mail: [brevet@cdm.lu](mailto:brevet@cdm.lu)

[www.brevet.cdm.lu/fr](http://www.brevet.cdm.lu/fr)

